



Procès-verbal

Réunion du conseil d'établissement de l'école des Prairies

Date: 15 avril 2024 **Heure:** 18 h 30 **Endroit:** Salle Alphonse-Desjardins

Présence des membres du C.E.			
Jonathan Masse, parent	Х	Marie-Maude Forest, enseignante	х
Audrey Vézina, parent	Х	Caroline Marsolais, enseignante	х
Nathalie Kingsbury, parent	ab	Catherine Caron, enseignante	х
Stéphanie Markey, parent	ab	Anne-Sophie Beaudoin-Martel, enseignante	х
Vincent Motard-Côté, parent	Х	Nathalie Laporte, employée de soutien	Х
Caroline Jacques, parent	Х	Monique St-Cyr, employée de soutien	Х
Mathieu Descôteaux, parent substitut	ab	Élisabeth Bourgeois, enseignante, substitut	ab
Émilie Bédard, parent substitut	Х	Steve Larocque, directeur	Х
		Ariane Forest-Dubuc, directrice adjointe	х

1. Mot de bienvenue

Le mot de bienvenue est fait par M. Jonathan Masse.

2. Vérification du quorum

Nous avons quorum.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Caroline Jacques et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour du 15 avril 2024

CÉ-20240415-01



4. Questions orales du public

- M. Motard-Côté parle du projet Boréal (école alternative). L'organisme souhaite une rencontre avec le conseil d'établissement afin d'expliquer leur motivation et présenter leurs démarches.
 - On propose de faire cette présentation à l'automne 2024.
- Aucune question sur le site internet

5. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 19 février 2024

Une coquille est corrigée au point 7.1

Il est proposé par Mme Audrey Vézina et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 19 février 2024 et ses suivis.

CÉ-20240415-02

6. Points de la direction

6.1 Plan de rattrapage (information)

M. Larocque explique le plan de rattrapage qui a eu lieu. Le plan a mobilisé 8 enseignantes pour environ 42 élèves. Certaines enseignantes continuent des périodes de tutorat. Un montant entre 9000 et 10 000\$ a été alloué par le Ministère pour réaliser le plan de rattrapage à notre école.

6.2 École des Sentiers (information)

M. Larocque annonce que l'école appartient officiellement au Centre de services des Samares. L'entrepreneur est encore sur place mais pour vérifier la finition. Le personnel de l'école aura une visite de l'établissement le 18 avril 2024. M. Larocque informe que le conseil d'établissement sera invité à visiter l'école des Sentiers. Il propose de faire la dernière séance de juin à cet endroit.

Cour d'école de l'école des Sentiers : les grillages ne seront pas enlevés avant la mi-mai. Il y a aussi une possibilité que la cour ne soit pas ouverte avant la fin de l'année scolaire. Trop d'enjeux de sécurité et surveillance. De plus, la livraison du module de jeux devrait se faire avant la fin de l'année scolaire.

Le déménagement du matériel pédagogique se fera lors des pédagogiques





de juin 2024 afin que les pédagogiques du mois d'août puissent servir à de la préparation et de la planification pour les enseignants. Probablement que les journées du 20 et 21 juin seront consacrées pour le déménagement du matériel pédagogique des classes de Jetté vers l'école des Sentiers.

6.3 Allocation des postes enseignants et organisation scolaire 2024-2025 (information)

M. Larocque explique l'organisation scolaire qui est prévue présentement. C'est une prévision en date du 15 avril 2024. Il est possible d'avoir des modifications à venir dans l'organisation.

Les affectations se feront le 30 avril pour le personnel enseignant.

Ci-joint le tableau explicatif de l'organisation scolaire 2024-2025

Préscolaire	5
] re	5
2 ^e	3
3e	3
3e-4e	1
4 ^e	3
5e	3 dont 1 volet sports
5 ^e -6 ^e	1
6 ^e	4 dont 1 anglais intensif
6 ^e	4 dont 1 anglais intensif

6.4 Suivi au fonds 9

M. Larocque explique les dépenses présentées dans l'envoi. Il explique le suivi des dépenses qui se retrouvent dans le fonds 9. Le CÉ fait une amorce de réflexion sur le cadre décisionnel du fonds 9.

Un membre questionne si le fonds 9 peut être utilisé pour la fête des finissants. La réponse est oui. M. Larocque souligne qu'il est intéressant que tous les élèves puissent en profiter.

Suggestion de dépenses qui pourraient servir à tous les élèves :

- Mobiliers pour une classe extérieure,
- Aménagements favorisant un enseignement à l'extérieur,
- Activités qui visent le sentiment d'appartenance, etc.

M. Larocque rappelle que le fonds 9 est destiné aux dons, campagnes de financements, projets spéciaux, subventions. Aucun montant provient du Ministère.

Pour une bonne réflexion, le CÉ propose de revoir ce point à l'automne 2024.





Les membres du personnel seront amenés à réfléchir à des projets et les membres du CÉ pourront faire un document collaboratif.

6.5 Listes des classiques 2024-2025 (approbation)

M. Larocque présente les listes des classiques faites par les enseignants pour l'année scolaire 2024-2025. Le CÉ est amené à vérifier les ajouts et les retraits sur les listes de classiques et à se positionner.

Il pourrait y avoir des modifications sur les listes suite aux affectations école. Les modifications seront présentées au prochain CÉ.

Il est proposé par M. Vincent Motard-Côté et résolu unanimement de ne pas approuver les listes de classiques 2024-2025. Une consultation sera faite ultérieurement étant donné les nombreux changements aux listes.

CÉ-20240415-03

7. Vie scolaire

- Mme Catherine Caron parle des semaines de la lecture que les élèves ont vécues au retour de la relâche. Ce fût de belles activités.
- Il y aura une visite de Mme Annie Bacon, illustratrice aux élèves du 2e cycle.
- Report de la visite à la prison et au Musée Pop pour les élèves du 2e cycle.
- Report de la visite de l'illustratrice, Mme Manon Gauthier au mois de mai au lieu du mois d'avril.
- Les enseignants soulignent qu'ils ont apprécié la semaine du personnel.
 Mme Bédard souligne qu'il y a eu un manque au niveau de la communication avec les parents. Par contre, l'effet de surprise était là!
 Café et chocolat chaud ... c'est un hit!
 Les enseignantes de RDV ont apprécié de ne pas être oubliées.

8. Comité de parents

Mme Kingsbury est absente et ne peut faire un suivi du comité de parents. M. Masse a fait un suivi avec Mme Kingsbury et une situation hors de son contrôle l'amène à laisser le comité de parents pour cette année. M. Masse demande si un autre membre du CÉ souhaite la remplacer pour cette année. M. Masse va s'informer des dates à venir et il donnera l'information aux membres-parents du CÉ. M. Motard-Côté se propose si les dates concordent avec ses disponibilités.

Centre de services scolaire des Samares

Québec 🌣 🏕



9. Varia

M. Larocque annonce qu'il restera à son poste pour l'année scolaire 2024-2025. Mme Ariane Forest-Dubuc reste aussi en poste comme direction-adjointe.

10. Rappel de la date de la prochaine rencontre du conseil d'établissement

La date de la prochaine rencontre du conseil d'établissement sera le mardi 21 mai 2024 à 18h30 à la salle Alphonse-Desjardins.

11. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Émilie Bédard et résolu unanimement que la séance soit levée.

Il est 21h02.

CÉ-20240415-04

M./Jonathan Masse, président

M. Steve Larocque, directeur